

MINORITAIRE

Fountaine Pajot amarre un nouvel actionnaire

Vendredi 25 Juin 2010

[Imprimer](#)[Envoyer](#)[Revenir](#)

Agathe Zilber



Depuis huit ans son actionnaire minoritaire, 21 Centrale se retire de la marque de catamarans cotée sur Alternext au profit de la famille Thomas.

Après huit ans d'accompagnement, **21 Centrale Partners**, qui détenait **18,65 %** du fabricant de catamarans de croisière, **Fountaine Pajot**, quitte le navire." C'était une participation de notre premier fonds que nous avons accompagné et introduite en Bourse en 2007", indique le cédant. Mandaté pour trouver un repreneur, de type familial, industriel et de long terme, **Mazars Corporate Finance** a rapidement identifié la **famille Thomas**, propriétaire de la maroquinerie éponyme, sous traitant depuis quatre générations de toutes les grands marques de luxe pour le cuir. Employant 1300 salariés et enregistrant **75 M€ de chiffre d'affaires**, l'affaire familiale basée à Semur en Auxois réalise ici sa deuxième acquisition après celle de **Didier Paraquian**, à Marseille en 2007 (voir sa fiche ci-dessous).

Valorisation du bloc autour de 3 M€

Créés en 1976 par **Jean-François Fountaine et Yves Pajot**, les catamarans Fountaine Pajot ont commencé leur production grand public à partir de **1983. Affecté par la crise, l'an passé, le fabricant**, qui a déjà livré près de 2 000 catamarans dans le monde entier, a vu aussi son chiffre d'affaires se contracter passant à 33,8 M€ de chiffre d'affaires l'an passé (clôt au 31 août 2009). Introduite en Bourse à l'été 2007, la société est alors valorisée près de 43 M€ avec un cours entre 26 et 30 euros. La forte crise qui a touché l'activité nautique- la chute du marché de la plaisance a atteint 50% -, voit le cours dévisser, atteignant 10,56 € actuellement. Le bloc détenu par 21 Centrale, au cours actuel, a ainsi du **être valorisé autour de 3 M€**.

Renouer avec la rentabilité cette année



La société dirigée par **Jean-François Fountaine** (photo), basée à Aigrefeuille, a réalisé **9,9 M€, de chiffre d'affaires** au premier semestre arrêté fin février) en repli de **22,7%** par rapport à la même période de l'exercice précédent et a subi une perte d'exploitation d'environ **10 M€**. Mais le groupe a indiqué espérer renouer avec la rentabilité grâce à une gamme 'complète et renouvelée', le redéploiement de son réseau de concessionnaires et du retour d'une parité monétaire plus favorable."Nous leur ferons bénéficier de notre savoir faire en matière industrielle et dans l'univers du luxe ", a indiqué **Yann Thomas**, le directeur des opérations, à l'issue de cette opération.

[Imprimer](#)[Envoyer](#)[Revenir](#)[Voir la fiche de 21 PARTNERS](#)[Voir la fiche de FOUNTAINE PAJOT](#)[Voir la fiche de MAROQUINERIE A. THOMAS](#)[Voir la fiche de MAROQUINERIE THOMAS](#)

LES INTERVENANTS DE L'OPÉRATION

Acquéreur ou Investisseur	MAROQUINERIE A. THOMAS , Yann Thomas
Cédant	21 PARTNERS , Henry Huyghues Despointes , Jacques Rossignol
Acquéreur, Banquier d'Affaires / Conseil	EDMOND DE ROTHSCHILD ENTREPRISES PATRIMONIALES CROISSANCE , Antoine Roué-Lecuyer
Acquéreur, Avocat d'Affaires Corporate	FIDAL , Alexis Poinsard , Françoise Riquier Tahier
Cédant, Banquier d'Affaires / Conseil	MAZARS CF , Matthieu Boyé , Laurent Peretti
Cédant, Avocat d'Affaires Corporate	KAHN & ASSOCIES , Olivier Cognard
Opération liée	LBO FOUNTAINE PAJOT Jeudi 01 Août 2002

[Voir la fiche détaillée de l'opération](#)

RETROUVER UNE AUTRE OPÉRATION